

LA RSE

- Responsabilité Sociétale des Entreprises - dans un cabinet

Le cabinet GMBA Baker Tilly a été primé par les Trophées du Marketing et de la Communication de l'année 2010, dans la catégorie Communication interne pour leur démarche RSE au sein du cabinet. Nous avons souhaité en savoir plus.

LPC : Vous avez mis en place une démarche RSE ; pouvez-vous nous dire ce que cela signifie ?

M. Gire : Notre cabinet a toujours fait « de la RSE sans le savoir ». Lors de l'émergence de ce modèle nous nous en sommes tout naturellement emparés. Nous souhaitons également accompagner nos clients dans ce type de démarche mais nous pensons que pour valablement le proposer, il fallait d'abord l'appliquer chez soi.

Nous avons donc décidé de nous engager dans cette démarche au sein du cabinet il y a environ 3 ans.

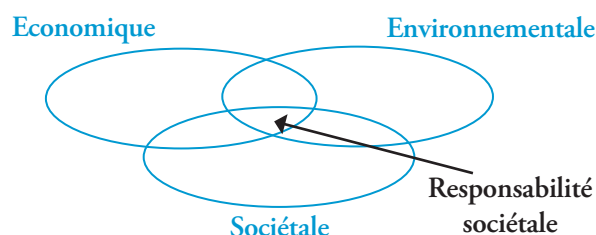
Et sur les 3 ans, tous nos séminaires annuels internes au cabinet ont porté sur cette thématique ; le principe de base est que l'engagement dans une démarche RSE doit être fédérateur ; il est impulsé par la Direction mais il faut y associer tout le cabinet.

En matière d'engagement sociétal notre cabinet est déjà fortement impliqué car nous avons une clientèle très riche en associations et fondations ; nous avons des partenariats et développons du mécénat avec des associations engagées dans les domaines de la santé (Association Laurette Fugain), de l'environnement (Association Bloom) ou encore de l'éducation/insertion.

LPC : Comment donc définissez-vous la RSE ?

M. Gire : On a trop souvent tendance à limiter la RSE à l'environnement ou à l'écologie alors que la RSE est à l'intersection de trois sphères :

- environnementale,
- sociétale,
- économique.



La démarche RSE va concerner toutes les « parties prenantes », associés et collaborateurs au premier chef, mais nous avons travaillé également sur la relation du cabinet avec ses tiers : les clients bien sûr mais également les fournisseurs, les administrations, les institutions ... Cela a permis de comprendre que le cabinet est au centre de beaucoup d'interactions et toutes ces parties prenantes peuvent elles-mêmes être impactées par cette approche créant ainsi un effet de « domino vertueux ».

La démarche RSE suppose une approche très participative ; au sein du cabinet, les thèmes ont été successivement définis par les collaborateurs eux-mêmes.

Lors de notre premier séminaire, nous avons organisé l'un des ateliers, composés d'associés et de collaborateurs, sur les relations du cabinet avec ses fournisseurs.

Nous avons, par exemple, réfléchi aux services de notre société de nettoyage industriel : nous nous sommes interrogés sur les produits utilisés = préoccupation écologique mais également sur les horaires imposés aux intervenants = préoccupation davantage sociétale. Nous avons organisé des réunions avec le prestataire pour lui demander de faire évoluer ses pratiques dans un sens plus sociétal et plus éco-responsable.

Cette démarche RSE s'est ressentie dans la relation de GMBA Baker Tilly avec ses clients eux-mêmes ; nous remettons désormais un Guide de bienvenue au client dans lequel nous insistons sur les valeurs du cabinet dans ce domaine ; il s'agit

là d'un engagement réciproque avec le client, de respect mutuel : respect des collaborateurs, obligations par rapport aux délais, engagement de qualité de la prestation de la part du cabinet et engagement du client dans la qualité de l'information transmise.

LPC : Quel « bénéfice » pour le cabinet ?

M. Gire : Le premier des bénéfices est qu'une telle démarche renforce la notion de valeurs et le sens que l'on peut donner à nos actions. Cela change complètement l'angle de vue que l'on peut avoir sur son cabinet et à ce titre conduit à l'innovation ; cela permet d'améliorer la relation avec les collaborateurs, les clients et avec les tiers donc toute la communication interne et externe. Le management et la gouvernance sont également repensés avec des effets très positifs.

C'est également un argument de recrutement de collaborateurs jeunes qui sont de plus en plus sensibilisés à cette question, et bien d'autres choses encore.

LPC : Quel est l'impact de la composante sociale au sein du cabinet ?

M. Gire : D'une part, la démarche a été très participative ; elle a donc conduit à une implication très forte de l'ensemble des collaborateurs, à une plus grande communication au sein des équipes et à une très grande transparence dans la gouvernance du cabinet.

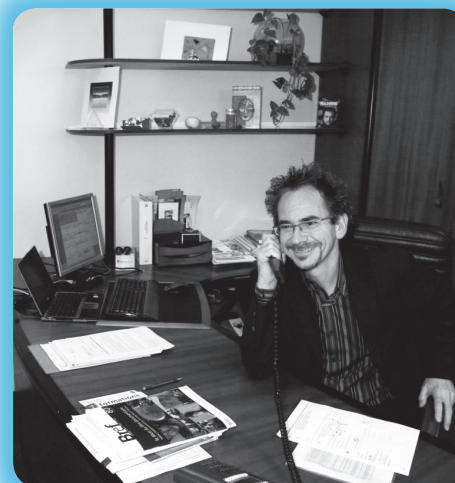
Elle a par ailleurs conduit à des décisions concrètes ; la mise en place d'un intéressement parfaitement égalitaire.

Par ailleurs, elle favorise la réflexion sur la pérennité du cabinet et donc la transmission progressive du cabinet aux jeunes associés.

Mais surtout, elle conduit à un autre état d'esprit ; on aborde tous les sujets différemment.

LPC : Souhaitez-vous aller vers une certification ?

M. Gire : Pour l'instant la démarche est volontaire. Il n'y a pas de certification ISO 26000 (Responsabilité Sociétale des Organisations) mais une labellisation dans laquelle nous sommes engagés.



Michel GIRE
Associé Gérant de GMBA Baker Tilly

Je pense que les contraintes vont apparaître petit à petit. On peut parfois regretter que sur certaines normes, ISO 14 001 ou 9001, le formalisme soit parfois un peu lourd au risque que la forme l'emporte sur le fond.

LPC : Quelle perspective pour cette démarche ?

M. Gire : Je pense que la RSE a un impact fort en termes de valeurs, de sens et d'innovation. On voit bien qu'il s'agit d'une prise de conscience générale avec une accélération des crises environnementales, économiques et sociales.

La société dans son ensemble commence à réagir, à évoluer. Ce n'est pas un « effet de mode » mais bien une « lame de fond ».

De manière volontaire, avant de le faire sous la pression d'ici peu, les organisations s'engagent dans des démarches de Responsabilité Sociétale.

La RSE pourrait bien se révéler le prochain modèle de développement.